

Tours, 8 novembre 2023

AVENANT N° 1
À LA CONVENTION D'HABILITATION INDIVIDUELLE ET D'AGRÈMENT
« PROFESSIONNEL DE L'AUTOMOBILE »

Entre les soussignés :

Le ministre de l'Intérieur représenté par le préfet d'Indre et Loire,
d'une part,

et le professionnel de l'automobile, "**GARAGE DU NOUVEAU TOURS**"

Numéro SIRET: 39819612100014 ;

adresse du siège social :181 boulevard Jean Royer, 37000, Tours ;

Numéro d'habilitation : 226628 ;

Numéro d'agrément : 55972 ;

Considérant la pré-demande de modification d'agrément sous le n° **165105** : mode de paiement,

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : nouveau mode de paiement : prélèvement ;

ARTICLE 2 : aucune modification.

Pour le préfet et par délégation,

Le professionnel de l'automobile
(signature et cachet)

GARAGE DU NOUVEAU TOURS
181, Boulevard Jean Royer - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 39 09 99
Siret : 398 196 121 00014 - APE 4511Z
TVA FR07 398 196 121

